



Entrez dans l'enseignement supérieur

---

**Présentation**  
13 janvier 2025

1



Entrez dans l'enseignement supérieur

## 4 étapes

- 1** à partir du 18 décembre :  
je m'informe sur les filières, débouchés, critères d'évaluation...
- 2** 15 janvier au 13 mars :  
Phase d'inscription, de formulation des vœux...
- 3** jusqu'au 2 avril :  
je complète mon dossier et confirme mes vœux
- 4** 2 juin au 10 juillet :  
je réponds aux propositions qui me sont faites dans les délais indiqués

2

## Etape 1

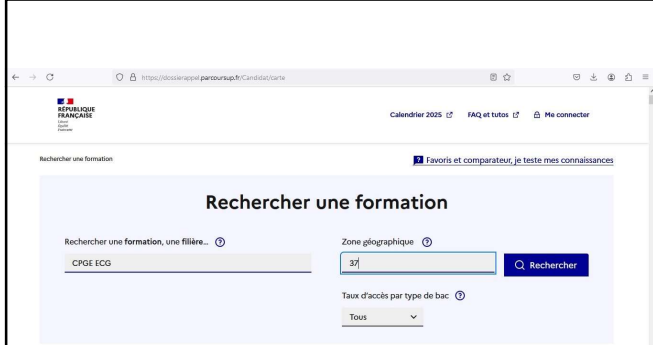
**A partir du 18 décembre** : je m'informe sur les filières, débouchés, critères d'évaluation...

Sur Parcoursup, vous trouvez plus de 21000 formations :

**Les formations sélectives** : CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), BTS, BUT, écoles d'ingénieurs et de commerce post-bac dont l'admission se fait sur dossier ou par concours, IFSI, IRTS, IEP, Université Paris-Dauphine, écoles de formation des métiers de la culture, écoles d'architecture, écoles nationales vétérinaires, parcours préparatoire au professorat des écoles...

**Les formations non-sélectives** : licences, parcours spécifique santé (PASS)

3



Calendrier 2025 FAQ et tutoriels Me connecter

Rechercher une formation

**Rechercher une formation**

Rechercher une formation, une filière...

CPGE ECG

Zone géographique

37

Taux d'accès par type de bac

Tous

Rechercher

4

Lycée Descartes (Tours - 37)

CPGE - ECG - Mathématiques approfondies + HGG

ETABLISSEMENT

FORMATION

FORMATION SÉLECTIVE

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

CLASSE PRÉPARATOIRE CONTRÔLÉE PAR L'ÉTAT

Partager la page

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaître les débouchés

Contact et échanger avec l'établissement

Présentation de la formation

À savoir

Mathématiques - 9h Informatique 2h Culture générale (français, philosophie) - 6h Histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain - 7h Langue vivante 1 - 3h Langue vivante 2 - 3h

Journée Portes Ouvertes 25/01/2025

5

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaître les débouchés

Contact et échanger avec l'établissement

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?

Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

100%

Résultats scolaires 40 %

Méthodes de travail 25 %

Savoir-être 20 %

Motivation 10 %

Engagement et activités 5 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

Conseils aux candidats

Les candidats devront rester attentifs :

- aux critères nécessaires à l'examen des vœux
- à la lettre de motivation qui doit correspondre au cursus proposé à l'issue d'une CPGE Economique et Commerciale (EC), à savoir la volonté d'intégrer une école de management

A propos des enseignements en classe de terminale :

- compte-tenu du volume horaire de mathématiques en filière EC (9 heures), il est indispensable d'avoir suivi un enseignement dans cette discipline en classe de terminale (mathématiques complémentaires ou

6

Découvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaître les débouchés

Contact et échanger avec l'établissement

Les données chiffrées présentées dans tous les tableaux et graphiques ici sont calculées pour chaque année à la fin de la phase principale d'admission, mi-juillet.

48 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024

TOUS LES CANDIDATS

1

Les chiffres globaux d'accès à cette formation en 2024

Calculés sur l'ensemble des candidats en 2024

La formation a classé 329 candidats. 159 ont donc été refusés

Les candidats ont refusé ou accepté cette formation

488 candidats ont postulé à cette formation

329 candidats ont pu recevoir une proposition d'admission

37 candidats ont choisi d'intégrer cette formation

Voir leur profil

Cette formation a été présente en phase complémentaire en 2024.

7

En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Les données qui me seront présentées concernent les lycéens de terminale seulement. Elles ne sont pas comparables avec les données du blog qui concernent tous les candidats à cette formation.

Bac général

Bac technologique

Bac professionnel

2

Les chiffres d'accès à cette formation pour les bacs généraux en 2024

Calculés pour les lycéens de la voie générale, candidats à cette formation en 2024

La formation a classé 307 candidats. 77 ont donc été refusés

Les candidats ont refusé ou accepté cette formation

384 candidats ont postulé à cette formation

306 candidats ont pu recevoir une proposition d'admission

35 candidats ont choisi d'intégrer cette formation

SOIT UN TAUX D'ACCÈS DE 79 %

8

2

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

Pour une moyenne générale de 14 / 20

Et cette doublette de spécialités Mathématiques HGOSP

Conseils

## Etape 2

**Du 15 janvier au 13 mars :**

### Phase d'inscription administrative :

Je crée mon dossier avec mon INE (identifiant national élève) que je peux trouver sur mes bulletins trimestriels et une adresse mail valide.

### Puis de formulation des vœux :

Je peux faire jusqu'à 10 vœux :

**1 vœu = 1 choix de formation**

**Pour certaines formations, le lycéen peut faire des vœux multiples :**

Un vœu multiple **compte pour un seul vœu** parmi les 10 possibles.

Chaque vœu multiple est **composé de sous-vœux** qui correspondent chacun à une formation dans un établissement donné.

10

## Etape 2

### Pour les BTS et BUT :

Ils sont **regroupés par spécialité à l'échelle nationale** (exemple de vœu multiple : BTS Métiers de la chimie).

**Chaque établissement proposant une même spécialité correspond à un sous-vœu** d'un vœu multiple.

Pour demander une spécialité de BTS ou BUT, le lycéen formule un vœu multiple et peut choisir **jusqu'à 10 sous-vœux maximum**.

**Exemple : Arnaud demande le BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements**

→ Dans le décompte total d'Arnaud, ces demandes comptent pour 1 vœu et 7 sous-vœux quelle que soit leur localisation

11

## Etape 2

### Pour les CPGE :

Elles sont **regroupées par voie à l'échelle nationale** (exemple de vœu multiple : CPGE voie MPSI – Mathématiques, Physique et sciences de l'ingénieur).

**Chaque établissement proposant une même voie de CPGE correspond à un sous-vœu** d'un vœu multiple.

Pour demander une voie de CPGE, le lycéen formule un vœu multiple et peut choisir **jusqu'à 10 sous-vœux maximum**.

**Exemple : Chloé demande la CPGE « MPSI » dans les établissements suivants**

- Lycée A à Paris sans internat
- Lycée B à Paris sans internat
- Lycée C à Marseille avec internat et sans internat

→ Dans le décompte total de Chloé, ces demandes comptent pour 1 vœu et 3 sous-vœux quelle que soit leur localisation

12

## Etape 2

### Pour certaines licences ou PASS :

Certaines licences ou PASS peuvent être regroupées par mention à l'échelle académique ou de la région académique (exemple de vœu multiple : Licence de Droit dans la région X).

**Chaque établissement proposant une même mention correspond à un sous-vœu d'un vœu multiple.**

Lorsque le lycéen demande ces types de licence ou PASS, il formule un vœu multiple et peut choisir **jusqu'à 10 sous-vœux maximum**.

Les licences et PASS concernées par les vœux multiples seront affichées sur Parcoursup.

**Exemple :** Paul demande la licence mention « Droit » dans la région X et il choisit les établissements suivants

- Université A
- Université B
- Université C

→ Dans le décompte total de Paul, ces demandes comptent pour 1 vœu et 3 sous-vœux

13

## Etape 2

### Cas particuliers des écoles d'ingénieurs et des écoles de commerce post-bac :

- > Elles peuvent se regrouper par réseaux d'établissements pour recruter leurs futurs étudiants à partir d'un concours commun
- > Le lycéen qui demande ce type d'école formule un vœu multiple
- > Chaque école du réseau correspond à un sous-vœu
- > Le nombre de sous-vœux n'est pas limité

- Une demande d'admission dans un réseau d'écoles regroupées compte pour un vœu
- Les sous-vœux portant sur les écoles choisies ne sont pas comptés dans le nombre maximum de sous-vœux autorisé

14

## Etape 2

### Du 15 janvier au 13 mars :

Phase d'inscription et de formulation des vœux

- Les lycéens peuvent **choisir** des formations sélectives (CPGE, BTS, BUT, écoles...) et non sélectives (licences, PASS) dans leur académie ou en-dehors
- Les vœux ne sont **pas classés**, ils doivent donc être souhaités et **motivés** : saisie obligatoire de la motivation sur la plateforme Parcoursup
- Les vœux résultent d'une **démarche raisonnée**
- Les lycéens **décrivent en quelques lignes les formations qui ont leurs préférences** parmi les formations envisagées : ces précisions ne sont pas transmises aux établissements mais sont des informations importantes pour aider le candidat à trouver une formation si aucun de ses vœux n'a reçu une réponse positive

15

## Etape 2

### Du 15 janvier au 13 mars :

Phase d'inscription et de formulation des vœux

#### Au total, le lycéen peut formuler :

- De 1 à 10 vœux (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non)
- 20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples de BTS, DUT, CPGE, licences ...

16

## Etape 3

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent :

- > compléter leur dossier pour chaque vœu : saisie du projet de formation motivé, document(s) à joindre via la plateforme
- > confirmer leurs vœux

Date limite de confirmation des vœux : **2 avril**

- > si un vœu n'est pas confirmé après le 2 avril, le vœu est supprimé.

Rappel : impossible de saisir de nouveaux vœux après le 13 mars

17

## Avril - Mai

Les dossiers des lycéens sont étudiés par les établissements d'enseignement supérieur qui ont à leur disposition :

- les bulletins scolaires de 1ère et des deux premiers trimestres de terminale
- les notes des épreuves anticipées de français
- le projet de formation motivé par l'élève
- la fiche Avenir renseignée par le lycée (résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement)
- les autres éléments éventuellement demandés
- Concours pour certaines formations

18

## Avril - Mai

Pour l'admission dans les formations non sélectives (licences) et le PASS (parcours spécifique santé) :

- la règle : un lycéen **peut accéder à la licence de son choix à l'université**
- l'université peut lui proposer un **parcours de formation personnalisé** (stage de remise à niveau, cursus adapté...) pour consolider son profil et favoriser sa réussite
- si le **nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles (filières les plus demandées)** :

- les vœux sont ordonnés après que les dossiers des lycéens ont été étudiés pour vérifier leur adéquation avec la formation demandée
- **l'université accepte des candidats provenant de tout le territoire** mais un pourcentage maximum de candidats ne provenant pas de son secteur de recrutement pourra être fixé par le recteur pour chaque licence

19

## Avril - Mai

Un lycéen peut demander une année de césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation reporter afin d'acquérir une expérience utile pour sa formation ou favoriser son projet

- La durée d'une césure peut varier d'un semestre universitaire à une année universitaire
- la demande de césure est faite lors de la saisie des vœux sur Parcoursup
- l'information est portée à la connaissance de l'établissement au moment de l'inscription administrative
- la césure n'est pas accordée de droit et un entretien peut être organisé avant décision et signature d'une convention entre le candidat et l'établissement
- le lycéen est bien inscrit dans la formation qui l'a accepté et bénéficie du statut étudiant pendant toute la période de césure
- il a un droit de réintégration ou de réinscription à l'issue de la césure

20

## Etape 4

### Phase d'admission

#### Lundi 2 juin : Début de la phase d'admission principale :

Les décisions des établissements de formation concernant votre candidature commenceront à arriver. Chaque lycéen doit alors répondre aux propositions d'admission via la plateforme Parcoursup et dans les **délais indiqués**.

**11 juin** : La phase d'admission complémentaire est ouverte.

**4 juillet** : Résultats du Baccalauréat.

**10 juillet** : Fin de la phase principale (dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase)

21

## Etape 4

### Pour une formation sélective (CPGE, BTS, DUT, écoles...)

Réponse donnée au futur étudiant

Réponse du futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

Il accepte ou renonce

ou

Sur liste d'attente

Il maintient ou renonce

ou

NON

22

## Etape 4

### Pour une formation non sélective (licence)

Réponse donnée au futur étudiant

Réponse du futur étudiant

OUI (proposition d'admission)

Il accepte ou renonce

ou

OUI-SI (proposition d'admission)

Il accepte ou renonce

ou

Sur liste d'attente

Il maintient ou renonce

**oui – si** : le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

23

## Etape 4

### Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si):

- il **accepte** la proposition (ou y renonce)
- s'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus** : il l'indique sur Parcoursup. *Nouveauté 2025 : entre le 6 juin et le 10 juin, il doit classer ses vœux en attente.*
- il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

### Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):

- il doit accepter **une seule proposition** parmi celles-ci et **renoncer aux autres propositions** d'admission qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
- S'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus** : il l'indique sur Parcoursup
- il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

24

## Etape 4

Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente » :

- des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux.

Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente. Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.

Plus d'infos

☐ Liste d'attente

Vous êtes, pour le moment, en liste d'attente. Des places se libèrent régulièrement. Une alerte vous sera envoyée dès que vous recevrez une proposition.

Plus d'infos

Nombre de places dans la formation : 110

Votre position dans la liste d'attente : 93

Nombre total de candidats dans la liste d'attente : 2798

Plus d'infos

Votre position dans la liste d'appel de la formation : 263

Position dans la liste d'appel du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission : 250

Position dans la liste d'appel du dernier candidat qui a reçu une proposition d'admission en 2020 : 544

25

## Etape 4

Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective) :

- à partir du 11 juin, il peut participer à la phase complémentaire et formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans les formations qui disposent de places disponibles (formations accessibles depuis le moteur de recherche des formations Parcoursup)
- à partir du 1<sup>er</sup> juillet, il peut solliciter un accompagnement personnalisé de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de l'académie.

26

## Inscriptions

Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix et obtenu le Baccalauréat, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer.

Ces formalités sont propres à chaque établissement :

- suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil.
- si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit démissionner de la procédure Parcoursup.

Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription  
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question

27

## Les services étudiants

Se renseigner sur la vie étudiante :



étudiant.gouv.fr

Votre vie étudiante au quotidien

[www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

- Pour une demande de bourse
- Pour une demande de logement en résidence universitaire

étudiant.gouv.fr MesServices.etudiant.gouv.fr

28



Pour toute question ou complément d'information :

---

- Contacter le professeur principal
- Envoyer un mail :  
[aparnaudeau@saint-gregoire.net](mailto:aparnaudeau@saint-gregoire.net)